

	Parent 1	Parent 2
Nom et prénom		
Nom de jeune fille		
Date et lieu de naissance		
Nationalité		
Profession		

Situation familiale :  Marié(e)s  Vie maritale  Pacsé(e)s

Monoparentale  Divorcé(e)s  Veuf(ve)

Caisse allocataire :  CAF  MSA  Autre

Adresse de la famille :

---

Téléphone :

Adresse mail :

@

**Merci de renseigner votre adresse électronique très lisiblement.**

Enfants vivant au foyer : (si plus de 5 enfants, détaillez sur papier libre, merci.)

Prénom	Nom	Sexe	Date de naissance

Enfant(s) à naître : date d'accouchement prévue / /

Si multiples, précisez :  jumeaux  triplés

Maternité/hôpital prévu(e) :

Comment avez-vous connu l'association ?

Année de votre 1<sup>re</sup> adhésion :

Maternité  Médecin  Services sociaux  Presse ou TV  Amis ou relations  Famille  Autre

### ADHÉSION

La famille adhère à Jumeaux et Plus, l'association de la Gironde pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année en cours.

Elle règle  par chèque à l'ordre de Jumeaux et Plus 33  en espèces sa cotisation annuelle de

-  **35 euros**

-  **20 euros** pour les familles dont les multiples ont 3 ans et plus, ou fêtent leurs 3 ans dans l'année d'adhésion

-  **15 euros** pour les familles dont les multiples ont 8 ans et plus, ou fêtent leurs 8 ans dans l'année d'adhésion.

La famille doit fournir une photocopie du livret de famille à la naissance des multiples ou d'un autre enfant.

Conformément à l'article 1 du code de la famille, les familles de nationalité étrangère doivent pouvoir faire état de leur établissement régulier en France.

Les informations portées sur ce bulletin d'adhésion sont destinées uniquement à la gestion courante de votre association départementale (envois des bulletins, manifestations, mise à disposition de matériel...) et sont amenées à être communiquées à :

- la Fédération Jumeaux et Plus ;
- l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) ;
- l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) ;

L'adhésion à Jumeaux et Plus, l'association de la de la Gironde comprend l'accès à la mise à disposition de matériel (avec participation financière), au vestiaire ainsi que l'abonnement au bulletin *Multi'Infos* édité par la Fédération Jumeaux et Plus (expédié en publipostage) et aux bulletins départementaux.

### AUTORISATIONS

J'accepte de recevoir des informations, par courriel, de la part de l'association (le moyen de communiquer le plus éco-responsable et économique pour votre association).

J'autorise l'association à publier et/ou insérer des photos, où moi-même ou ma famille apparait sur le site internet ou dans les bulletins de l'association.

### SOUTIEN À L'ASSOCIATION

Je souhaite faire un don à l'association de  10 €  15 €  20 €  autre montant \_\_\_\_\_ €

J'établis le chèque à l'ordre de la Fédération Jumeaux et plus, Reconnue d'Utilité Publique, et donc habilitée à me délivrer un reçu fiscal ouvrant droit à une réduction d'impôts.

Je suis disponible pour aider ponctuellement l'association  oui  non.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature :

Jumeaux et plus, l'association du 33

27 avenue de l'Entre 2 Mers 33370 Fargues St Hilaire - © 05 56 32 77 00 - jumeauxetplus33@gmail.com

<http://www.jumeauxetplus33.fr/>

En disposition de l'article 32 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 août 2004 modifiée, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement, en vous adressant par courrier à la présidence de Jumeaux et Plus, l'association de la Gironde.